

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Etablissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

ARRÊTÉS

26-F-0875

26-A-0238	WAMBRECHIES - Rue d'Ypres M654 - Réglementation temporaire de la circulation hors agglomération
26-A-0239	VILLENEUVE D'ASCQ - Rue Colbert - Organisation de la fête des chevaliers - Réglementation temporaire de la circulation hors agglomération
26-A-0240	MARCQ-EN-BAROEUL - Organisation du semi-marathon de Marcq-en-Barœul - Réglementation temporaire de la circulation hors agglomération
26-A-0241	EMMERIN - NOYELLES-LES-SECLIN - WATTIGNIES - Organisation d'une course cycliste - Réglementation temporaire de la circulation hors agglomération
26-A-0242	PREMESQUES - Chemin du Bois - Rue Charles De Gaulle - Rue Roger Lecerf - Réglementation temporaire de la circulation hors agglomération
26-A-0243	VILLENEUVE D'ASCQ - Rue Colbert - Organisation de "La fête de la sorcière" - Réglementation temporaire de la circulation hors agglomération
26-DD-0635	PCAET - Société Forestière - Soutien financier - Convention de cession de crédit carbone - Autorisation de signature
26-DD-0660	Fonds de concours Transition énergétique et bas carbone du patrimoine communal - Avenant de prolongation de la convention avec la commune de Wavrin - Autorisation de signature
26-DD-0774	MONS-EN-BAROEUL - Fonds de concours Transition énergétique et bas carbone du patrimoine communal - Avenant de prolongation de la convention avec la commune - Autorisation de signature

Le fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.